

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 SEPTEMBRE 2020

---

**Présents :** Claude CAGNONCLE (Président)  
Jannick TUAL (Vice-Présidente & Trésorière - Crédit Agricole SA)  
Bruno GUILLORY (Secrétaire Général - BNP Paribas)  
Isabelle AUBRUN (Société Générale)  
Yamina CHIBAB (BIA)  
Philippe DONORÉ (Société Générale)  
Isabelle FRÉDÉRIC (Crédit du Nord)  
Claudie MARTIN (CM-CIC)  
Véronique REMILIEU (BNP Paribas)  
Marielle RICHARD COURROS (UBAF)  
Angélique SANTOS (Natixis)  
Danielle WAKIM (Al Khaliji)

**Absents excusés :** Nathalie MARICOURT (Natixis)  
Jean-Michel PISSIS (CM-CIC)  
Laurence SCOPPA (CA-CIB)

---

Ce Conseil d'Administration s'est tenu le **mercredi 16 septembre 2020 de 14h00 à 16h00** par téléconférence en raison des restrictions de réunion et de déplacement liées à la crise sanitaire du Covid-19.

**NB :** ce Conseil d'Administration avait été initialement prévu au jeudi 17 septembre 2020, mais en raison de mouvements sociaux affectant les transports en commun annoncés pour cette date, une décision collégiale a été prise par les administrateurs en vue de l'avancer au 16/09/2020.

### 1) Adoption du PV du Conseil d'Administration du 13 mai 2020

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### 2) Décision quant à l'Atelier Trade Finance du 18 Novembre 2020

Nous avons pris une option sur la date du 18 novembre 2020 (sans rien verser). Compte tenu de la situation de crise sanitaire qui perdure, la question de savoir si nous devons maintenir la tenue de l'Atelier Trade Finance (ou pas) se pose.

Les deux options suivantes s'offrent à nous :

- 1<sup>ère</sup> option : nous ne l'organisons pas. Les conséquences de ce choix, notamment vis-à-vis de nos adhérents, sont à étudier.
- 2<sup>ème</sup> option : nous maintenons son organisation. Même si, eu égard aux circonstances actuelles, il semble impossible d'adopter le format habituel, nous pourrions l'organiser sous

forme d'un « demi-atelier », c'est-à-dire d'une demi-journée suivie d'un buffet ou d'un repas, par exemple. Ce demi-atelier pourrait également avoir lieu par connexion à distance.

Puisqu'il est exclu d'inviter des intervenants extérieurs dans un tel format, deux interventions pourraient être programmées : celles de Claude CAGNONCLE (Opinions de l'ICC) d'une part, et de Maîtres D. DOISE et V. MEYER (sujet juridique) d'autre part.

Les remarques formulées par les différents administrateurs peuvent être synthétisées comme suit :

- Compte-tenu d'un durcissement potentiel des mesures sanitaires lié à l'augmentation actuelle des statistiques, il y a beaucoup d'incertitudes et il est donc prématuré de prendre une décision ;
- Un report de l'Atelier Trade Finance à l'année prochaine semble souhaitable ;
- L'accueil de clients est possible dans nos établissements bancaires, mais les possibilités de déplacements à l'extérieur sont quasi-inexistantes ;
- L'hypothèse d'un évènement en présentiel semble par conséquent peu réalisable. De même, l'organisation d'un buffet ou d'un repas est délicate à mettre en œuvre ;
- L'hypothèse la plus pertinente qui semble se dessiner, dans l'éventualité de la tenue de notre atelier, serait d'organiser un évènement en distanciel de type « webinar ».
- Mais il est observé que dans le cas d'une formule en distanciel, les normes de sécurité informatique en vigueur dans les sociétés rendent les systèmes de téléconférence inaccessibles pour un grand nombre de nos adhérents, notamment ceux collaborateurs de banques ;
- Au vu de toutes les remarques ci-dessus, il est suggéré que nous pourrions procéder auprès de nos adhérents à un sondage au sujet du mode à privilégier (présentiel / distanciel) et du mode/application de communication que nous pourrions privilégier en cas de distanciel.

Le Président indique qu'il va procéder à ce sondage, mais attire notre attention sur le fait que l'expérience démontre une faiblesse habituelle du nombre de réponses.

En résumé, nous serions enclins à une démarche prudente, sous la forme d'un report. Quoiqu'il en soit, il est primordial d'être très transparents et de communiquer vis-à-vis de nos adhérents. Le 18 novembre 2020 semble en tout cas une date trop proche d'aujourd'hui.

### 3) Formations Crédimpex / ICC France :

- **Point sur les formations du 1er semestre 2020 :**

Aucune des formations prévues ne s'est tenue au cours du 1er semestre 2020, hormis celles de fin d'année dernière déplacées au début de cette année en raison des grèves de transports.

- **Point sur les formations du 2nd semestre 2020 :**

Il est important que nous soyons présents sur le créneau des formations afin de ne pas disparaître des écrans-radars. Dans ce but, et afin de faciliter une reprise des formations, ICC France a proposé aux formateurs d'adapter momentanément leur rémunération en la rendant proportionnelle au nombre effectif de participants par rapport à un maximum de six participants. Tous les formateurs ont exprimé une réponse favorable à cette proposition.

Même si à ce jour, nous notons un niveau très bas d'inscriptions, un certain nombre de formations vont normalement pouvoir avoir lieu : la formation Maîtrise des Garanties prévue pour octobre 2020 compte 6 inscrits, la formation Intensive aux Crédits Documentaires de fin septembre 2020 compte 2 inscrits, celle Incoterms et Trade Finance compte 4 inscrits. En revanche, celles Initiation aux Garanties et Etude des R.U.U. ne comptent chacune qu'un seul inscrit.

- **Changement à intervenir parmi les animateurs :**

Angélique SANTOS va changer de poste au sein de Natixis à compter du mois de novembre 2020 et quitte le monde du Trade Finance. Angélique ne pourra, par conséquent, pas continuer d'assurer ses fonctions d'administrateur et de formatrice au sein de CREDIMPEX.

Le transfert d'une partie de ses fonctions s'opèrera comme suit :

- Mise à jour du site internet CREDIMPEX et relations avec le prestataire : Bruno GUILLORY reprend cette activité.

En ce qui concerne le transfert des autres fonctions d'Angélique, les options envisagées sont les suivantes :

- Formation : Angélique souhaiterait adouber une personne déjà adhérente de CREDIMPEX ;
- Responsable du comité d'experts garanties : à voir très rapidement. Isabelle FRÉDÉRIC va contacter Stéphanie VILLERMET. De son côté, le Président pourra éventuellement poser la question à Laurence SCOPPA et Jean-Michel PISSIS ;
- Conseil d'administration : Angélique souhaiterait coopter une personne pour intégrer le conseil d'administration. Cette personne devra envoyer son C.V. afin que le conseil d'administration puisse rendre son avis d'ici à la prochaine réunion de celui-ci qui aura lieu en janvier 2021.

En tout cas, nous remercions chaleureusement Angélique pour son engagement au sein de CREDIMPEX, et lui adressons nos meilleurs vœux de succès pour la suite de sa carrière.

- **Détermination des dates du programme de formation 2021 :**

Aucune nouvelle formation n'est prévue d'être ajoutée au programme. Nous verrons en cours d'année la faisabilité d'une formation sur les nouvelles pratiques standards des garanties.

Voici le programme qui a été arrêté :

- Formation intensive aux crédits documentaires :
  - o Du mercredi 2 au jeudi 10 juin 2021
  - o Du mercredi 22 au jeudi 30 septembre 2021
  - o Du mercredi 8 au jeudi 16 décembre 2021
- Formation maîtrise des garanties bancaires internationales :
  - o Du lundi 3 au mardi 4 mai 2021
  - o Du lundi 20 au mardi 21 septembre 2021
  - o Du mercredi 1er au jeudi 2 décembre 2021
- Formation initiation aux crédits documentaires :
  - o Du jeudi 17 au vendredi 18 juin 2021
  - o Du jeudi 18 au vendredi 19 novembre 2021
- Formation spécificités des crédocs dans le domaine des Commodities :
  - o Du jeudi 20 au vendredi 21 mai 2021
  - o Du jeudi 25 au vendredi 26 novembre 2021
- Formation étude approfondie des RUU 600 :
  - o Jeudi 27 mai 2021
  - o Mardi 23 novembre 2021

- Formation comparatif URDG 758 / UCP 600 / ISP98 :
  - o Dates à déterminer avec le(la) remplaçant(e) d'Angélique SANTOS
- Formation règles Incoterms 2020 et opérations de Trade finance :
  - o Vendredi 25 juin 2021
  - o Mercredi 17 novembre 2021
- Formation opinions bancaires officielles de l'ICC pour les crédocs :
  - o Mardi 29 juin 2021
  - o Mardi 30 novembre 2021
- Formation encaissements documentaires :
  - o Mardi 15 juin 2021
  - o Mardi 21 décembre 2021
- Formation la lettre de crédit standby :
  - o Mercredi 19 mai 2021
  - o Vendredi 3 décembre 2021
- Formation initiation aux garanties bancaires internationales :
  - o Dates à déterminer avec Jean-Michel PISSIS
- Formation la conformité dans les opérations de Trade Finance :
  - o Dates à déterminer avec Laurence KOOY
- Formation Crédit Export :
  - o Dates à déterminer avec Henri D'AMBRIÈRES
- Formation maîtrise les risques des garanties + guide de bonne conduite :
  - o Dates à déterminer avec Laurence SCOPPA

#### [4\) Détermination des dates et du lieu des Conseils d'Administration 2021](#)

Nous allons, dans un premier temps, planifier les dates en restant sur des jeudis (ce qui convient à tout le monde).

Les lieux seront déterminés ultérieurement et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Rappel : la commission bancaire ayant lieu en avril/mai, il est impossible de prévoir quoique ce soit durant ces mois.

- Jeudi 14 janvier 2021 après-midi
- Jeudi 25 mars 2021 après-midi
- Jeudi 24 juin 2021 après-midi
- Jeudi 16 septembre 2021 après-midi

#### [5\) Détermination des dates et du lieu des Comités d'Experts 2021](#)

Véronique REMILIEU va prochainement nous faire suivre 2 C.V. pour le comité d'experts garanties.

Les lieux seront déterminés ultérieurement et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous conservons le principe de 3 comités d'experts par an et par discipline.

- CREDOCS :

- o Jeudi 18 mars 2021 après-midi (de 14h30 à 17h30)
- o Lundi 28 juin 2021 après-midi (de 14h30 à 17h30)
- o Lundi 29 novembre 2021 après-midi (de 14h30 à 17h30)

- GARANTIES :

- o Lundi 22 mars 2021 après-midi
- o Mardi 22 juin 2021 après-midi
- o Lundi 22 novembre 2021 après-midi

Rappel des dates des comités d'experts de fin 2020 :

- Garanties : un comité d'experts garanties était initialement prévu au 04 novembre 2020 (matin). Angélique sera indisponible, donc ce comité est à annuler et à reculer au lundi 07 décembre 2020 (après-midi) en audio. Relativement à ce comité, il convient d'envoyer des messages de relance pour des questions puisqu'une seule a été posée pour l'instant.
- Crédits documentaires : lundi 30 novembre 2020 à 14h30 en audio.

## 6) Détermination de la date, du lieu et des modalités de l'Assemblée Générale 2021

L'Assemblée Générale connaît, au fil des ans, une désaffection grandissante de la part des adhérents. Vingt personnes seulement étaient présentes à la dernière édition. La tenue de cette A.G. est obligatoire, mais il serait pertinent d'en revoir les modalités. Aussi, plutôt que de rester sur le format habituel d'un après-midi entier, nous optons pour une A.G. ayant lieu en fin d'après-midi, c'est-à-dire de 17h00 à 19h00, suivie d'un apéritif.

L'A.G. de 2021 consistera, comme il se doit, à la présentation du bilan 2020, des perspectives 2021, des finances etc.

En ce qui concerne la période, nous optons de nouveau pour le mois de mars. La date retenue est le **mardi 30 mars 2021**.

S'agissant du lieu, nous pourrions retourner au Salon Etoile Wagram (16, Avenue de Wagram). En effet, si ce lieu est certes peu adapté aux présentations, il répond cependant parfaitement aux modalités d'une assemblée générale.

## 7) Point sur les réunions de CREDIMPEX Méditerranée et CREDIMPEX Lyon

Celles-ci devaient se tenir en mai-juin de cette année, et n'ont pas eu lieu du fait de la crise sanitaire.

Sur Lyon, la réunion n'a pas été reprogrammée et il n'y aura donc pas de réunion.

Sur Marseille, la réunion avait été reportée en décembre. Toutefois, à cause de soucis matériels de locaux : elle ne pourra avoir lieu. Il n'est pas possible d'organiser une réunion à distance du fait de problèmes techniques et d'autorisations.

Nous devons donc attendre l'an prochain avant de pouvoir organiser quelque chose, ce qui est bien regrettable.

#### 8) Point sur les adhésions et le paiement des cotisations

Nous avons l'an dernier 179 adhérents dont 18 nouveaux. Les adhésions 2020 sont en forte baisse. On peut tabler en effet sur une baisse de l'ordre de 30%. Les motifs possibles sont des départs en retraite, changements de poste, ou un manque de temps.

Nous avons cette année 121 adhérents, dont 104 adhésions conformes plus 17 paiements sans bulletins d'inscription que nous comptabilisons aussi.

Claude CAGNONCLE a relancé par mail les adhérents non à jour, à savoir :

- 35 non conformes (sans paiement ni bulletin)
- 19 bulletins reçus sans paiement.

La dernière relance a été envoyée il y a 8 jours, avec indication d'une date limite au 30 septembre 2020 pour la suppression du compte. Assez peu ont réagi : essentiellement ceux qui ont payé leur cotisation mais dont les fonds ne sont pas identifiables.

La suppression des bases des ex-adhérents interviendra vers la mi-octobre.

La baisse du nombre d'adhérents d'une part, et les formations qui n'auront pas eu lieu cette année d'autre part (rappel : les formations comptent pour deux tiers des revenus de CREDIMPEX), font que les revenus pour cette année vont baisser drastiquement.

#### 9) Point sur la trésorerie

Les soldes des comptes au 16 septembre 2020 sont les suivants :

Livret A association n° 60293198537	€ 75.147,10
CSL associations n° 60307707420	€ 30.997,53
Compte courant n° 60293198284	€ 8.487,07

La trésorerie ne pose pas de problème. Nous avons peu dépensé cette année. Mais la baisse drastique de revenus évoquée au point 8) ci-dessus pèsera inéluctablement sur les comptes durant l'année prochaine.

#### 10) Point sur le site CREDIMPEX

Angélique SANTOS fait les mises à jour selon les données communiquées par Jannick TUAL. Tout est à jour.

Il est souligné que le site donne globalement toute satisfaction.

Au sujet des comptes-rendus de comités d'experts possédés par notre association et consultables sur le site internet, il nous en manquait beaucoup du fait de la disparition brutale de Guy PASQUET (ancien président de CREDIMPEX). M. Paul CREVOISIER en a envoyé un certain nombre. Nous l'en remercions vivement.

Comme indiqué plus haut dans le paragraphe n° 3) au sujet de l'attribution des fonctions d'Angélique SANTOS suite à sa mobilité professionnelle, Bruno GUILLORY accepte de reprendre les activités de mise à jour du site internet CREDIMPEX et les relations avec le prestataire.

## 11) Divers

Une très ancienne adhérente, Mme Eliane MORENO-GARCIA (Responsable d'équipe / spécialiste crédocs) cherche un poste. Son C.V. peut être obtenu sur demande auprès de Claude CAGNONCLE.

M. David LEBOITEUX a mis à jour et publié la 3<sup>ème</sup> édition de son livre sur les produits de Trade Finance (aux Editions Banque). Claude CAGNONCLE en a rédigé la préface.

La réunion de la Commission Bancaire de l'ICC qui devait se tenir à Limassol en octobre 2020 est annulée. Une réunion technique (au cours de laquelle sera présenté l'avancement des groupes de travail) aura lieu en distanciel le 28/10/2020.

Un « draft » des ISDGP (« International Standard Demand Guarantees Practice ») a été adressé aux membres du comité d'experts garanties (en accord avec ICC France) pour leur permettre de formuler leurs remarques, le cas échéant. Ce « draft » doit être gardé confidentiel.

L'ordinateur portable que le Président utilise dans le cadre de ses activités CREDIMPEX, âgé de 5 ans, a rendu l'âme et n'est pas réparable. Le Conseil est naturellement d'accord à l'unanimité pour que le Président fasse l'acquisition d'un ordinateur de remplacement pour un coût de l'ordre de 600 €.

Aucun point supplémentaire par rapport à l'ordre du jour n'étant soulevé, la séance est levée à 16h00.

**CREDIMPEX - FRANCE**

(Association régie par la loi de 1901)

Siège social : 18, rue Lafayette 75009 PARIS